Sujet: [INTERNET] Enquête publique Centrale Biogaz de la Ribière Limoges
De : Patrick MARIAUD <patrick-mariaud@orange.fr>
Date : Mon, 22 Oct 2018 22:26:42 +0200 (CEST)
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur et Madame Mariaud

Limoges le 21/10/2018

17 rue Romanet

87 000 Limoges

A Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

Objet: Enquête publique concernant la construction d'une centrale Biogaz secteur La Ribière Rue Archimède à Limoges

Monsieur le Président de Commission d'Enquêtes,

Mon épouse et moi-même sommes opposés à l'installation d'une usine de méthanisation dans le secteur de la Ribière (rue Archimède à Limoges, Haute-Vienne) située à moins de 300 mètres de notre habitation.

Il est inconcevable qu'une telle activité puisse exister à moins de 2km de la Mairie de la Ville de Limoges, car celle-ci engendrerait des pollutions de toutes sortes notamment pollution de l'eau,

de l'air et olfactives ainsi que des nuisances sonores, en plus de la production de déchets, des risques d'explosion et augmenterait, de surcroît, la circulation de poids lourds dans notre quartier rédisentiel comptant des centraines d'habitants. Ce projet aura donc un impact très négatif sur la qualité de vie dont nous jouissons actuellement.

Dans le cadre de la politique publique française et européenne mise en oeuvre en faveur du développement durable, la création de cette Centrale paraît complètement aberrante.

En effet, les politiques publiques destinées à reduire la pollution de l'air, engageant notamment l'Etat, les collectivités territoriales mais aussi les citoyens et les organisations non gouvernementales doivent normalement oeuvrer et conjuguer leurs efforts pour garantir le droit de respirer un air qui ne nuise pas à la santé.Or, il semble que que ce projet aille à l'encontre des objectifs de la politique mise en oeuvre par notre gouvernement. En ce sens, nous estimons qu'il serait tout simplement irresponsable de la part des autorités de soutenir et de valider la mise en oeuvre de ce projet de création de Centrale de méthanisation.

Recevez, Monsieur Le Président de la Commission d'enquête, nos salutations respectueuses.

Monsieur Mariaud Patrick et Mme Mariaud Françoise